

Enquête Formation et Qualification Professionnelle

2014-2015

Méthodologie



I. Présentation de l'enquête FQP 2014-2015

1. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) 2014-2015 est la septième édition d'une enquête déjà réalisée par l'Insee en 1964, 1970, 1977, 1985, 1993 et 2003.

Les enquêtes FQP constituent une des principales sources d'information sur la mobilité professionnelle, la mobilité sociale et les relations entre la formation initiale et professionnelle, l'emploi et les salaires.

Comme pour les enquêtes précédentes, le questionnaire s'articule autour de cinq volets :

1. la formation initiale,
2. la formation continue,
3. la mobilité professionnelle,
4. l'origine sociale,
5. les revenus du travail.

L'enquête FQP est la seule enquête permettant de relier ces cinq volets et d'observer leurs interactions. La reprise à l'identique de certaines questions des enquêtes précédentes permet des comparaisons temporelles sur ces différents thèmes. Plus spécifiquement, comme pour l'édition de 2003, celle de 2014-2015 s'attache à mieux cerner la mobilité professionnelle avec une description précise des trajectoires individuelles sur une fenêtre de cinq ans.

2. Réalisation et déroulement de l'enquête FQP 2014-2015 en France métropolitaine

L'enquête FQP 2014-2015 porte sur les personnes nées en octobre d'une année paire entre 1950 et 1992 (âgées de 22 à 64 ans à la fin de l'année 2014)¹ et résidant en France métropolitaine². Elle concerne les personnes vivant en ménage ordinaire ou dans certaines communautés (cités universitaires, foyers de travailleurs, résidence sociale Adoma).

L'échantillon de l'enquête FQP 2014-2015 s'élève à 39 871 individus en métropole. L'échantillon a été tiré dans les fichiers fiscaux : fichiers d'imposition des personnes (FIP), fichiers de taxe d'habitation (PLFC) et fichiers de déclaration des revenus (POTE) millésimés 2013 et 2014 contenant les revenus déclarés au titre des années 2012 et 2013. Il est réparti pour l'enquête en trois sous-échantillons : les personnes dont le foyer fiscal est rattaché à la taxe d'habitation, les personnes vivant en communauté et les personnes dont le foyer fiscal n'est pas rattaché à la taxe d'habitation.

L'enquête a été réalisée en face à face, les réponses étant collectées avec le logiciel CAPI (Collecte assistée par ordinateur). La réponse indirecte par "proxy" n'était pas autorisée, sauf si la personne enquêtée n'était pas en mesure de répondre en raison de son état de santé ou de barrières linguistiques.

1 Le champ a été ainsi défini pour permettre un appariement avec le panel tous salariés.

2 Des extensions régionales aux départements de Guadeloupe et de La Réunion ont été réalisées avec un partenariat DGOM. Les données correspondantes font l'objet de fichiers séparés et ne sont donc pas incluses dans le fichier ici présenté.

La durée moyenne de passation est de 50 minutes.

La collecte s'est déroulée d'avril 2014 à décembre 2015. Elle a été séquencée en deux vagues : une première d'avril 2014 à septembre 2014 ; la seconde vague d'avril 2015 à décembre 2015.

Le taux de réponse a été de 69 % sur l'ensemble de la métropole, soit 30 167 répondants. La difficulté pour retrouver les personnes quand leur adresse dans la base d'échantillonnage n'était pas à jour a pénalisé la collecte : le taux de réponse est de 76 % quand l'adresse a pu être confirmée par l'enquêteur. L'étalement de la collecte jusqu'en décembre 2015 a accru le risque d'adresses obsolètes.

L'enquête, notamment le questionnaire, a été conçue en partenariat avec : la Dares, la Depp, le Céreq, l'Ined, le Centre d'études de l'emploi (CEE), le Laboratoire de Sociologie Quantitative (LSQ) et le CNRS.

3. Les nouveautés de FQP 2014-2015

Par rapport aux précédentes éditions, l'édition 2014-2015 comporte un certain nombre de nouveautés / différences :

- Une base de sondage différente : un échantillon d'individus tiré dans les fichiers fiscaux

Jusqu'à présent, l'échantillon était tiré dans l'échantillon maître (qui est un échantillon de logements). Pour FQP 2014-2015, les fichiers fiscaux ont été utilisés comme base de sondage.

Ceci permet à la fois d'alléger le questionnaire sur les salaires (information recueillie par appariement *ex post* avec les fichiers fiscaux) et de disposer d'informations sur les trajectoires grâce à des appariements *a posteriori* avec le panel tous salariés³.

Par contre, cela a rendu la collecte plus difficile puisque ce sont des personnes précises à interroger et non plus les habitants d'un logement donné.

Dans l'édition 2014-2015, le tirage de l'échantillon a été fait dans le fichier fiscal ce qui induit que la tranche des 18-20 ans est très peu présente. C'est donc dans un souci de représentativité que les 18-20 ans ont été exclus du champ pour éviter tout biais.

- Un questionnement allégé

La durée de l'entretien était de 35 minutes en moyenne par personne pour FQP 2003, mais elle pouvait atteindre 2 heures. Cette dispersion était renforcée au niveau ménage par le fait qu'une ou deux personnes étaient à interroger. Pour FQP 2014-2015, l'objectif était de réduire la durée de passation au niveau ménage. Plusieurs leviers ont été utilisés :

- un seul individu par logement est désormais enquêté et non plus deux personnes par ménage.

- les questions sur la formation initiale sont simplifiées ; en particulier, le grand calendrier scolaire (année par année) est supprimé.

³ Pour ce faire, l'échantillon a été construit de façon à correspondre à celui du panel tous salariés : personnes nées en octobre des années paires.

- les informations sur les revenus ne sont désormais plus demandées car elles proviennent des fichiers fiscaux (FIP).

- le recours à Sicore embarqué pour le codage des professions et diplômes permet de réduire le questionnement sur les professions et les diplômes.

- Des informations sur le parcours professionnel plus riches grâce à l'appariement avec le panel tous salariés

L'enquête FQP donne la profession des individus à 3 stades : au moment de l'enquête, 5 ans avant et au moment de l'entrée dans la vie active. Elle informe en outre sur les changements professionnels connus au cours des 5 années précédant l'enquête.

Le panel tous salariés permet de connaître la situation professionnelle des salariés tout au long de leur carrière. Ce panel existe depuis 1976. Il permet d'enrichir fortement le parcours professionnel des enquêtés en amont des 5 années qui précèdent l'enquête. Il permettra entre autres de réaliser des études sur la mobilité salariale et les changements d'entreprises.

Attention ! Les données du panel tous salariés ne sont pas dans le FPR. Les données validité 2015 appariables FQP seront disponibles plus tard *via* le CASD.

- Des extensions régionales dans dans la Réunion et la Guadeloupe. Il s'agit d'enquêtes spécifiques (mais avec le même questionnaire), donnant lieu à des fichiers spécifiques. Elles sont donc hors du champ du fichier ici décrit. L'échantillon s'élève à 5 000 pour les deux départements ultramarins. La collecte a eu lieu en 2014.

- Une collecte deux vagues. La collecte de FQP a été organisée en deux campagnes annuelles équilibrées, avec des aménagements d'une région à l'autre. Les régions de Bretagne et Picardie ont réalisé l'ensemble de l'enquête sur la seule année 2014. Les régions Île-de-France et Centre-Val de Loire ont eu des échantillons aménagés : respectivement 25 % et 75 % en Île-de-France et 65 % et 35 % en Centre-Val de Loire sur les deux années. Cette répartition implique qu'aucune des deux vagues n'est représentative à elle seule de la population métropolitaine.

Comparaison des principales caractéristiques des enquêtes FQP 2014-2015 et FQP 2003

	FQP 2014-2015	FQP 2003
Base de sondage	Fichiers fiscaux	Échantillon maître (Recensement)
Unité	Individu	Ménage
Champ	21 – 65 ans	18 - 65 ans
Période de collecte	d'avril 2014 à décembre 2015	d'avril à juillet 2003
Taux de réponse	69 % d'individus	78 % de ménage avec au moins un répondant, 68 % de ménages répondant complet

Nb questionnaires exploitables	27 000	39 000 (dont 30 000 issus d'un ménage avec plusieurs répondants)
Appariement panel tous salariés	oui	non

4. Le questionnaire 2014-2015

Le questionnaire de FQP 2014-2015 se compose d'un questionnaire « logement » qui a pour objectif de recueillir un certain nombre d'informations sur toutes les personnes du ménage, puis d'un questionnaire individuel composé de 8 modules. Cette partie présente chacun de ces modules et les compare à ceux de l'édition précédente.

De façon générale, le questionnaire de l'enquête FQP 2014-2015 est très proche de celui de 2003, afin de faciliter la comparaison entre les deux enquêtes.

Correspondance entre les modules des éditions FQP 2014-2015 et FQP 2003

FQP 2014-2015		FQP 2003	
Module	Intitulé du module	Module	Intitulé du module
Module Z	Biographie et logement	Module Q	Complément biographique
Module A	Situation professionnelle actuelle ou dernière situation professionnelle	Module A	Situation professionnelle à la date de l'enquête (ou dernier emploi s'il est postérieur à 1998)
		Module C	Situation professionnelle lors du dernier emploi
Module B	Situation professionnelle au 1 ^{er} avril N-5	Module B	Situation professionnelle 5 ans avant la date d'enquête
Module C	Études et diplômes	Module T	Déroulement des études initiales
Module D	Calendrier rétrospectif	Module D	Calendrier professionnel
		Module F	Formation continue
Module E	Premier emploi	Module E	Situation professionnelle à l'entrée dans la vie active

Module F	Origine sociale	Module H	Origine sociale
Module G	Situation du conjoint		
	<i>Information obtenue par appariement avec les sources fiscales</i>	Module I	Revenu professionnel en 2002

Module Z - Biographie et Logement

Ce module fournit des informations sur l'état civil, la situation matrimoniale et le lieu de naissance (pays, date d'arrivée...) de la personne interrogée. Il comporte également un tableau sommaire sur les cohabitants ainsi que des questions sur les enfants qui ne vivent pas avec l'enquêté (nombre et date de naissance).

Module A - Situation professionnelle actuelle ou dernière situation professionnelle

Il s'agit de décrire le statut d'activité actuel, puis, le cas échéant, l'emploi occupé (ou le dernier si la personne n'est pas en emploi). Les questions portent sur la profession, le type de contrat, les horaires, l'ancienneté dans l'entreprise, le fait d'exercer une autre profession.... Le module comporte quelques questions sur des situations particulières : le cumul emploi-retraites, les concours de la fonction publique... Il inclut également des questions subjectives (souhait de changer d'emploi...).

Par rapport à 2003, le questionnement est assez fortement modifié.

À savoir ! Pour mesurer l'emploi, l'enquête FQP se base sur les déclarations « spontanées » de l'enquêté à partir d'une question unique, alors que la mesure de l'emploi de l'enquête Emploi en continu (EEC) se base sur du déclaratif mais avec un certain nombre de questions qui permettent de reconstituer le concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail.

Module B - Situation professionnelle au 1er avril ANNENQ-5

Ce module interroge la personne sur sa situation professionnelle et son lieu de résidence au 1^{er} avril 5 ans auparavant. Dans le cas où la personne avait un emploi, on pose les mêmes questions que dans le module décrivant la situation professionnelle à la date d'enquête (module A).

Comme pour le module A, par rapport à 2003, le questionnement de ce module est assez fortement modifié. Les codifications des professions ont été harmonisées avec l'EEC.

À savoir ! Le second grand changement par rapport à FQP 2003 est qu'est décrite la situation passée à une date fixe (1^{er} avril ANNENQ5) alors que FQP 2003 était sur une durée fixe (5 ans avant la date de collecte). Vu l'étalement de la collecte pour la vague 2014, et encore plus pour la vague 2015, ce changement n'est pas anodin. La durée d'observation est plus longue (5,2 ans en moyenne) que dans lors des éditions précédentes d'FQP. Il y a donc plus de chances d'observer un changement de situation entre les deux descriptions . Cependant, l'analyse fine par mois de collecte montre que sur les principaux indicateurs l'impact est très faible (cf tableau infra). Néanmoins il est conseillé de toujours analyser l'impact du mois de collecte (MOISENQ) sur les indicateurs comparant la situation actuelle à la situation en avril N-5 (surtout pour des comparaisons avec des éditions précédentes d'FQP).

(%)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Ensemble
Même profession	79,9	80,7	79,7	80,1	80,1	80,1	80,1	78,0	86,0	80,1

Même employeur	70,6	71,0	70,1	69,6	70,6	70,8	69,5	66,5	59,2	70,3
Même adresse (logement)	65,2	64,5	63,7	63,4	62,4	62,9	65,5	68,2	67,2	64,1
Répartition par mois de collecte	16,8	20,0	18,7	12,6	6,6	13,8	10,5	1,7	0,3	

Lecture : 70,6 % des personnes interrogées (en 2014 ou en 2015) lors du mois d'avril déclarent avoir le même employeur en N et N-5 ; ce taux est également de 70,6 % pour les personnes interrogées lors du mois d'août. Au vu des faibles effectifs, les chiffres donnés pour les mois de novembre et surtout de décembre doivent être interprétés avec prudence.

Module C – Études et diplômes

Cette partie décrit les études initiales, avec des questions sur le plus haut niveau de diplôme. Quelques nouvelles questions portent sur des situations « clivantes » : le redoublement en primaire, une mention au bac par exemple pour repérer « les accidents de parcours ». On repère également les périodes de scolarité à l'étranger ou dans des sections spécialisées. Le stage le plus récent est décrit plus en détail. Plusieurs niveaux de formation sont mesurés : le plus haut diplôme, le plus haut niveau atteint, le plus haut diplôme en formation initiale (c'est-à-dire sans interruption de plus d'un an), et le dernier diplôme obtenu.

Par rapport à FQP 2003, les concepts utilisés sont désormais les concepts européens (comme l'enquête Emploi) en matière de diplôme avec la distinction entre formations formelles et formations non formelles. Les questions sur la formation initiale sont simplifiées : le grand calendrier (année par année) sur l'ensemble de la scolarité est supprimé. Les questions qui sont posées sur les stages sont aussi plus détaillées. Enfin, deux nouveaux thèmes sont abordés : l'emploi pendant la scolarité et les bourses.

Module D – Calendrier rétrospectif

Les personnes interrogées remplissent des calendriers (d'avril 2009 à mars 2014 ou d'avril 2010 à mars 2015) concernant l'emploi et la formation. Pour chacune des périodes du calendrier, des questions sont posées sur les circonstances et les conséquences des changements.

Les épisodes constituant le parcours professionnel sont de différentes natures : emploi, chômage (inscrit ou non à Pôle emploi), congé parental, retraite ou préretraite, période variable, inactivité (autre situation : étudiant, au foyer, en formation, en stage non rémunéré, invalide...).

Un changement d'épisode d'emploi correspond à :

- un changement d'établissement ou d'entreprise (hors simple changement de raison sociale)
- un changement de fonction ou de poste de travail (changement majeur dans le contenu ou dans l'environnement de travail)
- une promotion au sein d'un même établissement (hors simple augmentation de salaire)

Afin de ne pas alourdir le questionnaire pour les personnes changeant très fréquemment d'emploi ou de poste, un type d'épisode spécifique a été prévu : les périodes variables. Il vise *a priori* des publics spécifiques (intérimaires, intermittents du spectacle, pigistes, CDD très courts,...).

Attention : la situation à la fin du calendrier (mars de l'année de collecte) peut être assez éloignée de la date de collecte (au pire 9 mois pour les personnes interrogées en décembre 2015). La situation décrite à la date de collecte ne correspond donc pas forcément à la situation à la fin du calendrier. Ainsi, il est possible de décrire le devenir sur 5 ans des

individus selon leurs caractéristiques en avril N-5 (module B). Par contre il est plus délicat de retracer le parcours des individus selon leur situation à la date d'enquête (module A).

Le calendrier rétrospectif a connu de grands changements par rapport à la précédente édition, notamment par le fait que le calendrier rétrospectif couvre aussi les formations suivies (ce qui n'était pas le cas en 2003).

Le calendrier des formations exclut la formation initiale. Les formations mentionnées doivent être ou avoir été suivies dans un cadre organisé, nécessitant la participation d'un professeur, d'un moniteur, d'un formateur qualifié, soit en face-à-face soit à distance. Les formations sur le tas sont exclues. Trois types de formation sont distinguées :

- formation conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu (Dip.)
- formation conduisant à un certificat ou à un permis (Cert.)
- autre formation professionnelle d'une durée totale de plus de 18 heures (Fpro.)

Module E – Premier emploi

Ce module décrit le premier emploi. Il s'agit d'une version simplifiée du module A « situation professionnelle ». On demande le lieu de résidence à cette époque.

Dans l'édition 2014-2015, on pose la question sur le type de contrat du premier emploi alors que ce n'était pas le cas en 2003.

Module F – Origine sociale

Ce module classique de l'enquête FQP recueille des informations sur l'origine sociale de la personne. Plus précisément, concernant le père et la mère, on recueille les éléments suivants : date de naissance (et éventuellement de décès), lieu de naissance, nationalité à la naissance, profession et diplômes au moment où la personne interrogée a fini ses études. Comme pour l'édition de 2003, des questions concernent un frère ou une sœur choisi au hasard (date de naissance, sexe, profession et diplôme le plus élevé obtenu). Le module comporte une question subjective demandant à l'enquêté de comparer sa situation professionnelle actuelle à celle qu'avait son père / sa mère, à l'époque où lui-même finissait ses études.

La question sur la profession des grands-parents n'a pas été conservée dans l'édition 2014-2015 (elle est généralement posée une fois sur deux) de même que celles concernant la composition du foyer à la fin des études.

Les questions sur la fratrie sont plus détaillées dans le questionnaire 2014-2015, notamment sur la situation professionnelle.

Module G – Situation du conjoint

Cette dernière partie s'intéresse au conjoint et aux parents du conjoint (activité professionnelle, diplôme le plus élevé).

Ce module proposé en 1993 n'avait pas été reconduit en 2003.

5. Les traitements sur les données

À partir des fichiers bruts de collecte, une chaîne de traitements a été élaborée pour aboutir au fichier final.

En voici les grandes étapes :

- La qualité et la cohérence des 26 920 questionnaires collectés a été vérifiée pour ne conserver que les questionnaires « exploitables » (26 861).

- Pondération : Le champ couvert par l'échantillon de FQP est celui des individus nés en octobre d'une année paire comprise entre 1950 et 1992, tandis que la population-cible de l'enquête FQP est constituée de l'ensemble des individus nés entre 1950 et 1992. Afin de permettre une extrapolation des résultats de l'enquête à la population-cible, la restriction du champ de l'échantillon aux individus nés en octobre d'une année paire a été considérée comme une première phase de sondage aléatoire simple au 1/24^{ème} : il s'agit d'une hypothèse forte, mais indispensable à poser faute de mieux. Sous cette hypothèse, des poids permettant d'extrapoler à la population-cible ont été constitués en multipliant par 24 les poids initiaux de l'échantillon. Une correction de la non-réponse par groupe de réponse homogène *via* la méthode des scores a ensuite été effectuée. La variable de pondération à utiliser pour les exploitations est **POIDS**.

Il n'y a pas de calage de la pondération sur des sources externes. La distribution par âge fin reste notamment déformée par le tirage sur des années de naissance paires , malgré l'étalement de la collecte sur deux ans : les personnes d'âge pair à la date de collecte sont ainsi sous-représentées et, à l'inverse, celles d'âge impair sont sur-représentées. Il est donc conseillé de regrouper les âges en nombre pair pour les analyses. A défaut, il convient d'être vigilant (notamment pour des analyses par tranches d'âge quinquennal).

- Les données sur les emplois (emploi actuel, emploi en avril N-5, premier emploi, emploi des parents, etc.) ont fait l'objet d'une codification (profession en code PCS, à 4 ou 2 positions ; activité en code NAF, à 5 ou 2 positions...), d'abord automatique (par l'usage du logiciel Sicore pour la PCS et d'un appariement SIRENE pour le codage de la NAF sur 5 positions notamment) puis par reprise manuelle. Le processus de codage est identique à celui utilisé par l'enquête Emploi. Il en est de même pour la codification des niveaux de formation et des diplômes.

- Des regroupements de variables ont été effectués concernant les variables géographiques et de nationalité dans le but de garantir le caractère non identifiant du fichier de production et de recherche (FPR). Les variables avec les modalités détaillées figurent dans le fichier CASD.

- L'appariement avec les fichiers fiscaux a permis d'obtenir les revenus des enquêtés perçus l'année précédente. Les revenus ainsi fournis sont les revenus du travail salariaux et non salariaux (agricoles, industriels et commerciaux, non commerciaux) et les revenus de remplacement (chômage, retraite). L'appariement a néanmoins échoué pour environ 10 % des enquêtés. Pour ces enquêtés, les différentes variables de revenus ont été imputées par hot-deck stratifié : on affecte à une personne pour laquelle l'appariement a échoué les différentes variables de revenu d'une personne appartenant à une même classe d'imputation. Les classes d'imputation sont constituées a priori et font intervenir différents types de variables corrélées aux revenus : sexe, âge, groupe social / profession, indicatrice de fin d'emploi en année N ou N-1, etc. Une variable indicatrice (IMPUTREV) permet d'identifier les revenus issus de la procédure d'imputation.